

30/05/2023
16:36:27

COPIE ORIGINALE CERTIFIÉE

Nos/Réf : 08249GRAF0523RHO
Collab. : Adresse Générale
Vos/Réf : 20140004 - CERA/CHAPEAU DES ESTRETS
Pro/Acq : CHAPEAU Guy
Adresse : 180 rue du CHATEAU
GENAY (69730)
Ref Cad : AI 632, AI 634 pour 4683m2

Documents d'urbanisme	Zone(s)	Droit de préemption
PLU-H approuvé le 13/05/19 (mis à jour le 24/11/2022)	N2	néant

Droit de préemption

- *N'est pas soumis au droit de préemption urbain simple*
- *N'est pas soumis au droit de préemption urbain renforcé*
- *N'est pas compris dans une zone de préemption délimitée au titre des Espaces Naturels Sensibles des départements*
- *N'est pas situé dans une zone de préemption sur les fonds de commerces, artisanaux, baux commerciaux*
- *N'est pas situé dans une zone de préemption délimitée au titre de la Protection des Espaces Naturels et Agricoles Périurbains*

Servitudes d'Utilité Publique

- AC1 - périmètre de protection des monuments historiques classés et/ou inscrits - L621-30 du C.pat. - travaux soumis à autorisation des services de l'état chargés des monuments historiques

Servitudes d'Urbanisme

- Est concerné par un emplacement réservé : N° : V 51 - NATURE : ELARGISSEMENT DE LA RUE DU CHATEAU
- Est concerné par un espace boisé classé
- Est un élément remarquable du patrimoine bâti et/ou naturel (L151-19 et 23 du CU) : Espace végétalisé à valoriser

Opérations

- *N'est pas situé dans une zone d'aménagement concerté (ZAC)*

Environnement

- Est concerné par un périmètre de production des risques d'inondation par ruissellement : Prioritaire

Observations, prescriptions particulières et autres

- Est situé dans une zone de sismicité : Faible (2)
- Est situé dans une zone à potentiel Radon : Zone 2 (moyen)
- Est situé dans une zone de retrait-gonflement des sols argileux : Aléas moyen et faible
- Est concerné par un élément bâti patrimonial
- *N'est pas situé dans une zone contaminée par les termites ou susceptible de l'être à court terme : La zone n'étant pas délimitée par un arrêté préfectoral*

30/05/2023
16:36:27

- *N'a pas voté la taxe communale forfaitaire sur les cessions de terrains nus (art.1529 du CGI)*
- *N'est pas situé dans une zone contaminée par la mérule ou susceptible de l'être à court terme : La zone n'étant pas délimitée par un arrêté préfectoral*

A Lyon, le mardi 30 Mai 2023





Nos/Réf : 08249GRAF0523RHO
Vos/Réf : 20140004 - CERA/CHAPEAU DES ESTRETS
Adresse : 180 rue du CHATEAU
GENAY (69730)
Ref Cad : AI 632, AI 634 pour 4683m2

Zone(s)

N2 : Zone naturelle et forestière - Cette zone correspond aux espaces sensibles au regard de la qualité des sites, milieux et espaces naturels, des paysages et de leur intérêt, notamment du point de vue esthétique, historique ou écologique. L'objectif est de protéger ces espaces de tout usage, affectation des sols, construction et activité qui ne serait pas compatible avec leur qualité. Des secteurs de taille et de capacité d'accueil limitées (STECAL), délimités par les documents graphiques du règlement, concernent : - les hameaux, dans lesquels des droits à construire limités sont prévus (N2sh) ;
- les jardins partagés (N2s) ; - des installations ou activités spécifiques (N2s1, N2s2, etc.) régies par des règles particulières figurant dans la partie III du règlement. La règle écrite y figurant se substitue à toute règle écrite de même nature prévue dans la partie II du règlement.

Droit de préemption

Néant

Servitudes d'Utilité Publique

AC1 : Le bien est situé à moins de 500 mètres d'un immeuble ou d'une partie d'immeuble dont la conservation présente, du point de vue de l'histoire ou de l'art, un intérêt public. Certains monuments historiques ont des périmètres adaptés qui ne sont pas de 500 mètres.

Servitudes d'Urbanisme

Emplacement Réservé : Marque la volonté de la Collectivité de réaliser un équipement public de type infrastructure (voirie..) ou superstructure (école, gymnase..). Toute nouvelle construction est interdite sur l'emprise de l'ER.

Espace Boisé Classé : Classement interdisant les changements d'occupation du sol dans le but de favoriser la conservation et la protection des boisements. Ces arbres ne pourront être déracinés et l'élagage devra faire l'objet d'une déclaration en mairie.

Éléments remarquables : Éléments architecturaux et/ou de paysages à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier. Il convient de se rapprocher de la mairie avant toute intervention sur le bien.

Opérations

Néant

Environnement

Périmètre de production : Zone initiant la production du ruissellement au niveau des points hauts topographiques qui n'est pas directement soumise au risque mais qui l'aggrave en favorisant le ruissellement des eaux, du fait notamment de l'imperméabilisation des sols : on distingue les périmètres prioritaire, secondaire et tertiaire.

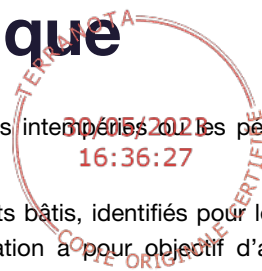
Observations, prescriptions particulières et autres

Sismicité : Le zonage divise le territoire national en 5 zones de sismicité : Zone 1 où il n'y a pas de prescription particulière ; Zones 2 à 5, où les règles de construction parasismiques sont applicables aux bâtiments et infrastructures.

Radon : Il s'agit d'un gaz radioactif d'origine naturelle. Une cartographie du potentiel radon classe les communes en 3 catégories (1 : faible, 2 : moyen, 3 : fort). Une vigilance est demandée pour mettre en place des mesures d'étanchéité et de renouvellement de l'air intérieur.

Retrait-Gonflement des sols argileux : Ils ont la capacité à prendre ou perdre du volume selon les intempéries. Les périodes de sécheresse. Ces variations peuvent être suffisamment importantes pour endommager les bâtiments.

Élément bâti patrimonial : Les éléments bâtis patrimoniaux correspondent aux immeubles et éléments bâtis, identifiés pour leur valeur patrimoniale au regard de leurs qualités d'ordre culturel, historique ou architectural. Cette identification a pour objectif d'assurer la préservation de leurs caractéristiques, par leur mise en valeur, leur restauration ou leur transformation, ainsi que leur ordonnancement par rapport aux espaces libres.



Nos/Réf : 08249GRAF0523RHO
 Vos/Réf : 20140004 - CERA/CHAPEAU DES ESTRETS
 Adresse : 180 rue du CHATEAU
 GENAY (69730)
 Ref Cad : AI 632, AI 634 pour 4683m2



Parcelles

180 rue du CHATEAU 69730 GENAY

INSEE	Préfixe	Section	Numéro	Contenance	Lieu-dit
69278		AI	632	3572	
69278		AI	634	1111	